

Avis de constitution

SOCIETE « GRACE DE DIEU AU SERVICE DU PROCHAIN » en abrégé  
« GDSP »

Siège Abidjan, Yopougon, Sable, au 3è étage de l'  
immeuble abritant la Banque UBA, Lot 730 B, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRACE DE DIEU AU SERVICE DU  
PROCHAIN » en abrégé « GDSP »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger : Transport public; Transfert monétaire; Dépôt de boissons; Distributeur des jeux de la LONACI. Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux; La prise en location gérance de tous fonds de commerce; La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Sable, au 3è étage de l'

immeuble abritant la Banque UBA, Lot 730 B, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme OULA IRMIS (GÉRANT), M GUIBEHI  
GBELIA ABEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03895 du 18/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50069/GTCA/RC/2025 du 18/08/2025

